

AUTORISATION PARENTALE

pour L'Association Sportive à remettre au prof d'EPS

Mme. M.

autorise mon enfant :

Classe :

Date de naissance :

Adresse :

N° tel fixe : N° tel mobile :

- A participer aux activités de l'Association Sportive du Collège pour l'année 2022-2023. La responsabilité de l'association n'est engagée qu'après prise en charge de l'enfant par un professeur, aux heures et lieux précisés. (Toute absence non justifiée est signalée à la vie scolaire).

- **Activités choisies et jours :**
.....

- Autorise le professeur responsable, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. *

- Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens, après les compétitions ou entraînements. *

Assurance complémentaire :

Les élèves licenciés sont couverts par l'assurance UNSS (contrat AS MAIF) et bénéficient d'une garantie en cas d'accident survenant dans le cadre des activités organisées par l'AS.

Vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une garantie supplémentaire, au prix de **10,79€** (plus de renseignements : maif.fr rubrique I.A sport+).

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Je souhaite souscrire la garantie complémentaire IA+ et verse 10,79€ en plus de la cotisation. *

Autorisation de reproduction de l'image :

J'autorise, en outre et à titre gracieux, l'AS à photographier, filmer et utiliser son image dans différents médias d'information et de communication réalisés lors des différentes rencontres sportives UNSS auxquelles participera l'Association Sportive. *

L'AS et l'UNSS s'engagent à ne procéder à aucune exploitation des images qui puisse porter atteinte à la vie privée des personnes photographiées et/ou filmées.

Cette autorisation est valable pour l'année avec un droit de retrait. Toutes les demandes de retrait d'images sont à adresser par courrier à : SD UNSS 72-Maison des Sports- 29 BD St Michel- 72000 Le Mans (ou mail : sd072@unss.org)

* rayer la mention inutile

A , le Signature :

Dossier à fournir dans une enveloppe portant l'identité de l'élève :

- **Coupon d'autorisation signé.**
- **1 chèque de 20€ à l'ordre de : A.S. Collège L. Cordelet (les chèques collèges 72 et bons CAF sont acceptés) ou espèces.**

